



## GUIDE D'INSCRIPTION

Madame, Monsieur,

Vous souhaitez inscrire votre enfant à la prochaine session de l'Académie DUMOULIN et nous vous remercions pour votre confiance.

Afin de finaliser son inscription, nous vous demandons de bien vouloir :

1. Compléter le dossier d'inscription, (les anciens stagiaires, merci de nous contacter préalablement) ce dernier se compose de :

<b>1. La fiche d'inscription</b> , dûment remplie, datée et signée (ci-dessous)
<b>2. La fiche sanitaire de liaison</b> , dûment remplie, datée et signée (ci-dessous)
<b>3. Les Conditions Générales de Vente</b> , dûment datées et signées (ci-dessous)
<b>4. Le Règlement Intérieur</b> , dûment daté et signé (ci-dessous)
<b>5. Une copie de la Licence FFHB pour la saison en cours</b> (à fournir)
<b>6. Une Attestation de droits à l'assurance maladie du stagiaire à télécharger sur ameli.fr</b> (à fournir)
<b>7. Une Attestation de la Mutuelle de l'enfant</b> (à fournir)
<b>8. Une attestation d'Assurance Responsabilité Civile de l'enfant</b> (à fournir)

2. Consulter les Conditions Générales de Vente du stage et de l'assurance annulation incluse, disponibles sur notre site internet.
3. Procéder à l'inscription en remplissant le questionnaire en ligne et en téléversant les documents demandés.
4. Procéder au règlement du stage (voir les Conditions Générales de Ventes ci-dessous pour les modalités).
5. A réception du dossier et de l'intégralité du règlement, nous vous confirmerons l'inscription de votre enfant par mail. Quelques semaines avant le début du stage, vous recevrez par mail la convocation officielle ainsi que l'ensemble des renseignements utiles.

Nous vous remercions pour votre confiance et restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Bien à vous, sportivement.

Cyril DUMOULIN  
et toute son équipe  
06.62.32.28.45  
contact@academiehandballdumoulin.com

## FICHE D'INSCRIPTION

### STAGE À COURBEVOIE

**☐ Du lundi matin 24/02/2025 à 9h00 au vendredi 28/02/2025 à 18h00**

**☐ EN DEMI PENSION 399€**

#### PAIEMENT

**Le paiement devra être payé en intégralité avant le stage  
Merci d'indiquer votre moyen de paiement :**

- Virement (1x ou 2x)     Chèque (1x ou 2x)     Chèques Vacances  
 Sportynéo (4x ou 10x)     CB sur myHandball (1x)

#### LE STAGIAIRE

Nom		Prénom	
Adresse			
Code postal		Ville	

#### RESPONSABLE LEGAL et/ou PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'URGENCE

<input type="checkbox"/> Mère	<input type="checkbox"/> Père	<input type="checkbox"/> Autre	<input type="checkbox"/> Mère	<input type="checkbox"/> Père	<input type="checkbox"/> Autre
Nom			Nom		
Prénom			Prénom		
Adresse			Adresse		
Code postal			Code postal		
Ville			Ville		
Téléphone			Téléphone		



MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Code de l'Action Sociale et des Familles



N° 10008\*02

# FICHE SANITAIRE DE LIAISON

## 1 - ENFANT

NOM : \_\_\_\_\_

PRÉNOM : \_\_\_\_\_

DATE DE NAISSANCE : \_\_\_\_\_

GARÇON  FILLE

## DATES ET LIEU DE SÉJOUR :

CETTE FICHE PERMET DE RECUEILLIR DES INFORMATIONS UTILES PENDANT LE SÉJOUR DE L'ENFANT ; ELLE ÉVITE DE VOUS DÉMUNIR DE SON CARNET DE SANTÉ.

## 2 - VACCINATIONS (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant).

VACCINS OBLIGATOIRES			DATE DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
	oui	non			
Diphtérie				Hépatite B	
Tétanos				Rubéole-Oreillons-Rougeole	
Poliomyélite				Coqueluche	
Ou DT Polio				Autres (préciser)	
Ou Tétracoq					
BCG					

SI L'ENFANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION.  
ATTENTION : LE VACCIN ANTI-TÉTANIQUE NE PRÉSENTE AUCUNE CONTRE-INDICATION

## 3 - RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

L'enfant suit-il un **traitement médical** pendant le séjour ? oui  non

Si oui, joindre une **ordonnance** récente et les **médicaments** correspondants (**boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice**)

Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance

L'ENFANT A T-IL DÉJÀ EU LES MALADIES SUIVANTES ?

RUBÉOLE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	VARICELLE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	ANGINE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	RHUMATISME ARTICULAIRE AIGU OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	SCARLATINE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
COQUELUCHE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OTITE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	ROUGEOLE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OREILLONS OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	

ALLERGIES : ASTHME oui  non  MÉDICAMENTEUSES oui  non   
ALIMENTAIRES oui  non  AUTRES \_\_\_\_\_

PRÉCISEZ LA CAUSE DE L'ALLERGIE ET LA CONDUITE À TENIR (si automédication, le signaler)

## INDIQUEZ CI-APRÈS :

LES **DIFFICULTÉS DE SANTÉ** (MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, OPÉRATION, RÉÉDUCATION) EN PRÉCISANT LES DATES ET LES **PRÉCAUTIONS À PRENDRE**.

## 4. RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS :

VOTRE ENFANT PORTE-T-IL DES LENTILLES, DES LUNETTES, DES PROTHÈSES AUDITIVES, DES PROTHÈSES DENTAIRES, ETC... PRÉCISEZ.

L'ENFANT MOUILLE-T-IL SON LIT ? oui  non

S'IL S'AGIT D'UNE FILLE EST-ELLE RÉGLÉE ? oui  non

## 5. RESPONSABLE LÉGAL DE L'ENFANT PENDANT LE SÉJOUR :

NOM : \_\_\_\_\_ PRÉNOM : \_\_\_\_\_

ADRESSE (pendant le séjour) : \_\_\_\_\_

TÉL. FIXE (ET PORTABLE), DOMICILE : \_\_\_\_\_ BUREAU : \_\_\_\_\_

N° SÉCURITÉ SOCIALE : \_\_\_\_\_

NOM ET TÉL. DU MÉDECIN TRAITANT (FACULTATIF) : \_\_\_\_\_

L'ENFANT BÉNÉFICIE-T-IL :  DE LA CMU  
 D'UNE PRISE EN CHARGE S.S À 100%

Fournir les attestations (CMU et prise en charge SS).

Je soussigné, .....responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitements médicaux, hospitalisations, interventions chirurgicales) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

DATE : \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

**A REMPLIR PAR LE DIRECTEUR À L'ATTENTION DES FAMILLES**  
COORDONNÉES DE L'ORGANISATEUR DU SÉJOUR OU DU CENTRE DE VACANCES

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Le stage est organisé du **24/02/2025** au **28/02/2025**.

Une formule demi-pension vous sera proposée, comprenant le déjeuner et le goûter ainsi que les entraînements et activités.

## 1- RESERVATION

L'inscription sera définitive uniquement à réception du dossier d'inscription complet comprenant les documents suivants :

1. la fiche d'inscription, dûment remplie, datée et signée ;
2. la fiche sanitaire de liaison, dûment remplie, datée et signée ;
3. le règlement intérieur et les CGV, dûment datés et signés ;
4. une copie de la licence de la FFHB pour la saison en cours ;
5. une attestation de droits à l'assurance maladie du stagiaire ;
6. une attestation de mutuelle couvrant l'enfant ;
7. une attestation de responsabilité civile couvrant l'enfant ;
8. le règlement total

A réception du dossier et du règlement total, nous vous confirmerons l'inscription de votre enfant par mail.

Quinze jours avant le début du stage, vous recevrez par mail la convocation officielle ainsi que l'ensemble des renseignements utiles.

## 2- REGLEMENT

L'intégralité du règlement du stage doit être réglée avant son commencement sous peine d'annulation de l'inscription.

Les règlements pourront s'effectuer :

- par virement bancaire en une ou plusieurs fois, en nous demandant notre RIB,

- par carte bancaire via le site MyHandball.fr,

- via notre partenaire Sportynéo, en 4 fois ou 10 fois. Conformément à notre accord de partenariat, un paiement via cette plateforme est considéré complet dès la souscription, et non à la fin du remboursement des 4 ou 10 échéances.

- Par chèques bancaires : la totalité de la somme doit être envoyée avec le dossier d'inscription en un ou plusieurs chèques. Le premier chèque, encaissé immédiatement, devra être d'un montant minimum de 250€. Les autres chèques seront encaissés selon votre préférence, avec un dernier encaissement 1 mois avant le début du stage. Les chèques doivent être libellés à l'ordre de « mySportEvent » avec indiqué au dos le nom et le prénom de l'enfant ainsi que le mois d'encaissement souhaité pour chacun. Le règlement est considéré complet après encaissement du dernier chèque.

- par chèques vacances

Nous recommandons aux familles réglant par chèques ou chèques vacances de nous les faire parvenir par courrier avec accusé de réception à l'adresse suivante « mySportEvent - 39 allée Johann Sebastian Bach 77410 Claye Souilly ».

## 3- ANNULATION ET INTERRUPTION DE SEJOUR

Une assurance est incluse pour chaque inscription, par l'intermédiaire de l'Académie Dumoulin auprès d'Assurinco.

Cette assurance n'est ni modifiable ni remboursable et prendra en charge les frais retenus par l'académie

En cas d'annulation du participant, les frais retenus seront de 100% du stage.

En cas d'interruption de séjour, les frais retenus seront calculés au prorata temporis.

Les conditions Générales de vente de l'assurance souscrites sont consultables sur notre site.

## 4- LICENCE ET BLESSURE

Les stagiaires doivent présenter une copie de la licence de handball pour la saison en cours.

En cas de blessure du stagiaire, l'équipe encadrante dispose de pharmacie afin de pratiquer les petits soins immédiats. Si la blessure nécessite d'engager des frais divers (consultation, déplacement, matériel), ces derniers restent à la charge du stagiaire et feront l'objet d'un remboursement sur présentation des justificatifs.

## 5- ASSURANCE DES STAGIAIRE ET DEGRADATIONS

Les stagiaires doivent être couverts par une assurance responsabilité civile particulière ainsi qu'une assurance individuelle « garantie de la vie ».

En cas d'accident ou dégradations provoqués par le stagiaire, l'organisation ne pourra pas être tenue pour responsable et tous frais liés resteront à la charge du stagiaire et seront remboursés sur présentation des justificatifs.

## 6- MODIFICATION

L'Académie Dumoulin se réserve le droit, jusqu'à une semaine avant le début du stage, d'annuler celui-ci en cas de force majeure, pour cause sanitaire ou pour défaut de remplissage.

Dans ce cas, l'ensemble des sommes perçues seront remboursées sous forme d'avoir.

L'organisateur peut à tout moment modifier l'organisation générale de la semaine (horaires, activités ..) afin d'assurer le bon déroulement du stage.

## 7- CONDITION EXCEPTIONNELLE : CONTEXTE SANITAIRE

L'Académie Dumoulin est régie par la même réglementation ministérielle qu'une association sportive et appliquera les mesures nécessaires pour garantir la santé des stagiaires.

Je déclare avoir pris connaissance  
des **Conditions Générales de Vente du stage et  
de l'Assurance Annulation** incluse,  
et les accepter dans leur intégralité.

**Date et Signature** du représentant légal,  
Précédées de la mention « **Lues et Approuvées** »

# REGLEMENT INTERIEUR

## 1. CONDITIONS GENERALES

Les stagiaires doivent être aptes à la pratique sportive en justifiant d'une licence FFHB pour la saison en cours, et sont tenus de connaître et respecter le présent règlement intérieur qui devra être lu, daté et signé.

## 2. AUTORISATION PARENTALE ET RENSEIGNEMENTS MEDICAUX

Les parents ou tuteurs légaux au moment de la signature de ce règlement, autorisent l'enfant à participer au stage et permettent aux responsables de l'Académie DUMOULIN de prendre toutes les mesures d'urgences concernant l'enfant en cas d'accident ou d'affection aiguë, ou tout autre cas grave, nécessitant une hospitalisation ou une intervention chirurgicale avec anesthésie générale.

Les parents/représentants légaux du stagiaire doivent informer l'organisateur du stage des traitements, soins, régimes et des cas particuliers d'ordre médical qui l'affectent.

L'Académie Dumoulin décline toute responsabilité en cas de blessure pendant la durée du stage. Tous frais médicaux, ou tout frais de déplacement lié à ces derniers, qui seront engagés en cas de blessure seront à la charge des parents.

## 3. REGLEMENT

Pour permettre à tous les stagiaires de participer aux diverses activités dans les meilleures conditions possibles, il est essentiel d'avoir conscience que leur sécurité est placée sous la responsabilité des organisateurs.

Il est donc obligatoire, pour ne pas se mettre en danger individuellement ou collectivement, de respecter les consignes des accompagnants et d'avoir un comportement irréprochable. En participant, le stagiaire s'engage à assurer la propreté de son lieu d'hébergement et de restauration afin de favoriser la vie en communauté.

Si un stagiaire dont la conduite ou les agissements perturberaient ou nuiraient au bon déroulement du séjour (non-respect d'autrui par des propos grossiers ou déplacés envers l'encadrement ou entre stagiaire ou personne extérieure ; tenue incorrecte ; violences verbales ou physiques ; ensemble de faits troublant la cohésion du groupe et les bonnes relations entre stagiaires/encadrement ou tout fait considéré inacceptable par les responsables du stage) l'Académie Dumoulin se réserve le droit de renvoyer ce stagiaire selon la gravité des faits ou leur répétition en dépit des remarques des organisateurs ou de leurs représentants.

En cas de délit (vol, non-respect du matériel à savoir les équipements sportifs ou l'hébergement, ou dégradation des lieux), les parents ou responsables légaux seront tenus de rembourser intégralement les dégâts occasionnés et l'académicien s'exposera à l'exclusion du stage, voire à des poursuites.

De plus, en cas de renvoi du stagiaire, aucun remboursement ne pourra être exigé et les frais et modalités de rapatriement du stagiaire ainsi qu'éventuellement de l'accompagnateur seront à la charge des parents ou responsables légaux du stagiaire.

Nous nous réservons le droit d'informer les responsables légaux de tout agissement de ce type.

## 4. RECOMMANDATIONS

Il est recommandé d'éviter d'apporter des objets de valeur (téléphone portable, ordinateur, console, bijoux,...). En cas de perte, disparition, vol ou détérioration des effets personnels du stagiaire, l'Académie Dumoulin décline toute responsabilité.

Tous les appareils multimédias seront éteints durant les séances d'entraînement, activités de groupe et repas, sous peine d'être confisqués jusqu'à la fin du stage.

## 5. DROIT A L'IMAGE

Durant toute la durée du stage des photos et des vidéos seront prises durant la semaine de stage en vue de la promotion de ces stages, dont une sélection sera à disposition des stagiaires à l'issue du stage.

## 6. AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e).....  
En qualité de

.....  
Autorise l'enfant

- A utiliser (si besoin) les navettes de bus, afin de se rendre sur les sites d'activités, et à participer aux activités sportives et extra sportives qui pourraient être proposées.

- Autorise l'Académie Dumoulin à photographier mon enfant pendant le séjour, à afficher des photos sur le site internet et les réseaux sociaux et à pouvoir utiliser l'image de mon enfant à des fins commerciales. (Newsletter, affiche, flyers...).

- A être transporté dans un véhicule personnel de l'encadrement de l'Académie Dumoulin pour assurer les soins nécessaires en cas d'accident bénin ne nécessitant pas la venue des secours sur place.

**Date :**

Signature du stagiaire  
Avec la mention  
« lu et approuvé »

Signature parent avec  
la mention  
« lu et approuve »